

**Soutenir
et développer
le secteur
du tourisme**

Investir à long terme dans vos projets touristiques

Nous investissons en fonds propres dans vos sociétés immobilières et sociétés de projet, et participons activement aux levées des dettes.

France Région Tourisme

Votre projet immobilier concerne un site régional ou un déploiement sur le périmètre d'un territoire.

- Montant du ticket Banque des Territoires : **jusqu'à 2 M€**

Rebond

Votre projet immobilier est structurant pour le développement territorial.

- Montant du ticket Banque des Territoires : **1 à 7 M€**

Excellence

Vous avez un plan de développement présentant des projets pré-identifiés et majoritairement implantés en France.

- Montant du ticket Banque des Territoires : **supérieur à 7 M€**

INVESTIR
DANS VOS
PROJETS

INVESTIR
DANS LES
FILIÈRES

Fonds TSI : Tourisme associatif et familial

Ce Fonds vise à accompagner le tourisme associatif et familial pour favoriser l'intégration des populations fragilisées et le maintien d'activités sur les territoires notamment ruraux.

- Montant du ticket Banque des Territoires : **à partir de 1 M€**

Filières de thermalisme, ports de plaisance et montagne

Vous portez un plan de développement immobilier engageant des objectifs de développement durable et digital.

- Montant du ticket Banque des Territoires : **à partir de 2 M€**

Financer vos besoins avec le prêt tourisme : une solution mobilisable à tout moment



Pour vos besoins de trésorerie ou de financement moyen/long terme, bénéficiez du prêt tourisme garanti par la Banque des Territoires et distribué par Bpifrance.

Montant du prêt : **de 50 000 € à 2 M€**
Durée : **de 2 à 10 ans à taux fixe**

Pour qui ?

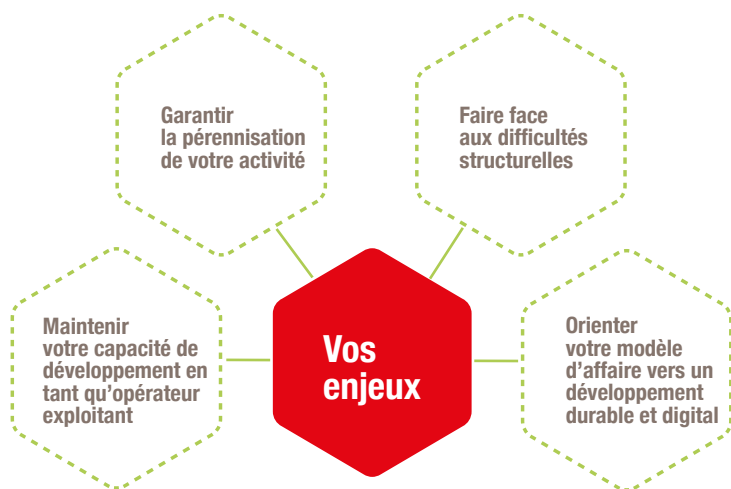
Les entreprises éligibles sont les ETI-TPE-PME (*)

(*) critères d'éligibilité détaillés : www.banquedesterritoires.fr/autres-mesures-pour-le-tourisme



La Banque des Territoires se mobilise pour soutenir le secteur du tourisme

Pour répondre aux grands enjeux du 1^{er} secteur économique français, la Banque des Territoires investit minoritairement dans vos projets immobiliers de tourisme. En complémentarité avec Bpifrance, nous vous accompagnons en vous proposant des solutions inédites.



Nos solutions

Vos besoins de court terme

Clients de la Banque des Territoires

- reports d'échéances de prêts et de loyers ;
- contributions éventuelles en quasi-fonds propres

TPE de moins de 15 salariés ou structure associative

- apports avec remboursements différés, sans intérêt et sans garantie nécessaire via les Fonds régionaux

Vos besoins moyen et long terme

- 3 lignes d'investissement
- 2 lignes sectorielles

Acteurs du tourisme, Vous êtes



Un opérateur privé ou public

Une collectivité

Vous recherchez des solutions pour vous permettre de rebondir et de reconstruire votre activité touristique sur le long terme ?

La Banque des Territoires joue un rôle actif dans le plan de relance Tourisme avec ses partenaires :

Bpifrance, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Action et des Comptes publics et les Régions de France.



BANQUE des
TERRITOIRES



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

